

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 25/01/2024 à 19 H 00

Convocation du 18 janvier 2024

Présents	Absents excusés
Francis SURNON (FS) – Maire et Président Serge PUYPE (SP) – 1 ^{er} adjoint Pascale CLEYET (PC) - 2 ^{ème} adjointe/secrétaire de séance Christine FRANCOZ (CF) – conseillère municipale Joël SCHOUVER (JS) – conseiller municipal Michel DUSSURGET (MD) – conseiller municipal Christian NOYER (CN) - conseiller municipal Yann VIGOUROUX – conseiller municipal Charles CROZAT (CC) – conseiller municipal Michel CALABRIN (MC) – conseiller municipal	Karine VEGNANT (KV) – conseillère municipale

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h01 et fait l'appel des conseillers municipaux présents en séance ou représentés à cet instant.

Le quorum est atteint avec la présence de 10 élus.

Il donne lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Approbation PV du CM du 21 novembre 2023
- Demande de subvention auprès de la DETR rénovation toiture et des boiseries de l'école maternelle et demande au Département 38
- Prime pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents communaux
- Modification du temps de travail de la secrétaire mairie : passage à temps complet (33H actuelles+ 2 heures
- Demande de subvention auprès de la DETR rénovation de la toiture de la mairie et demande au Département 38

Questions diverses :

- Compte rendu des diverses réunions
- Informations diverses

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Validation du PV du Conseil Municipal du 21/11/2023 :

Le PV est validé à l'unanimité.

Demande de subvention auprès de la DETR rénovation toiture et des boiseries de l'école maternelle et demande au Département 38

Rénovation de la toiture et boiseries de l'école maternelle :

Au toit Malain : 8 264,50 € HT (zinguerie et habillage sous de rives)

Arnel Peinture : 6 912,00 € HT (ponçage et lasure)

pour un total de 15 176,50 € HT

Possibilité de subvention à hauteur de 80 % (DETR et Département 38)
Financement (HT) : DETR 40 % (6 070,60 €)
 DEPARTEMENT 38 : 40 % (6 070,60 €)
 Soit un taux de financement public de 80 % (12 141,20 €)
 Autofinancement : 20 % (3 035,30 €)

Demande concernant la subvention auprès de la DETR :
Délibération n° 01/2024 : pour à l'unanimité

Demande concernant la subvention auprès du Département 38 :
Délibération n° 02/2024 : pour à l'unanimité

Demande de subvention auprès de la DETR rénovation de la toiture de la mairie et demande au Département 38 :

Montant des travaux de 19 744,61 € HT

Pour la DETR : 20 %

Pour le Département 38 : 40 %

Michel Dussurget a contacté SOLIHA pour avoir un retour de leur part au sujet de la réfection de la toiture, dans la mesure où le toit couvre un logement communal. La réponse de Soliha a été de contacter TE38 et la Communauté de communes.

Financement (HT) : DETR (20%) 3 948,92 €
 DEPARTEMENT 38 (40%) 7 897,84 €
 soit un taux de financement publique de 60 % (11 846,76 €)
 Autofinancement : 40 % (7 897,85 €)

Demande pour déposer la subvention au titre de la DETR 2024 axe 3 :
Délibération n° 03/2024 : pour à l'unanimité

Demande pour déposer la subvention auprès du Département 38 :
Délibération n° 04/2024 : pour à l'unanimité

Prime pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents communaux

Sujet ajourné car nécessité de faire valider les montants par le Centre de Gestion.

Modification du temps de travail de la secrétaire mairie : passage à temps complet (33H actuelles+ 2 heures) :

Le poste de la secrétaire de mairie (rédacteur principal 1ère classe est actuellement sur un temps non complet : 33/35 h et devant l'ampleur des tâches à accomplir et celles qui seront confiées prochainement, Monsieur le Maire propose de modifier son temps de travail pour le porter à temps complet à partir du mois prochain.

Délibération n° 05/2024 : pour à l'unanimité

Sujets divers :

Taxe de séjour : sujet à retravailler.

L'amicale des médaillés militaires nous invite au verre de l'amitié le 3/02/2024 : présence de Christian Noyer

L'amicale des donneurs de sang nous invite à l'assemblée générale à la salle de la Ruche le 24/02/2024.

Lo Parvi : invitation le 17/02 à la médiathèque au vernissage et à la remise des prix du concours photo.

Tonton Pizza nous confirme qu'il viendra sur la commune tous les mardis.

Mouvement de grève par les professeurs des école, prévu le 1/02/2024.

Village d'avenirs : Michel Calabrin avait contacté des professionnels du logement de santé. Rendez-vous est pris avec eux le 6/02 à 14 h.

Visite des pompiers à la mairie avec le dernier rapport des poteaux incendie de 2015, qui est valable 3 ans. Les bornes à incendie doivent donc être contrôlées, mais par qui ? Francis se renseigne.

Fin de séance à 19H58.

Prochain conseil municipal : le 12 mars 2024

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du 12/03/2024

Le Président,
Francis SURNON

La secrétaire de séance,
Pascale CLEYET



